



L'Echo du Ciron

Nouvelles de Pujols sur Ciron

N° 3 - JANVIER 2015

www.pujols-sur-ciron.fr

SOMMAIRE

- Le mot du maire
- Brèves
- Sécurité
- R.P.I.
- Vie associative
- C.C.A.S.
- Le carnet
- Souscription livre
- Artisanat, services et viticulture

AGENDA

- 9 janv. : vœux municipalité
- 18 janv. : match de football
- 25 janv. : 1^{er} RDV de l'asso des amis de l'Arc
- 30 janv. : ciné-club
- 31 janv. : concours de belote
- 7 fév. : tournoi de scrabble
- 20 fév. : conférence sur l'écriture et le langage
- 27 fév. : conférence sur la vie mellifère
- 1 mars : match de football
- 6 mars : ciné-club
- 12 mars : conférence sur la pêche locale
- 29 mars : match de football

PUJOLS D'ANTAN



Mairie et Agence postale

tel : 05 56 76 65 14 / fax : 05 56 76 60 99

mail : secretariat@pujols-sur-ciron.fr

Le secrétariat de mairie et l'agence postale sont ouverts tous les matins de 8h30 à 12h.
Le secrétariat de mairie est ouvert aussi les mardis, jeudis et vendredis de 14h à 17h.

LE MOT DU MAIRE

La période des fêtes en fin d'année est un moment privilégié où pour quelques jours, le rythme se ralentit, aussi pour respecter cette trêve des confiseurs, mon propos sera bref. Nous aurons des occasions en 2015 pour échanger sur les enjeux que nous aurons à relever dans les mois qui viennent et les élections de mars (départementales) et de décembre (régionales) y participeront.

Pour l'instant, je vous souhaite de partager avec ceux qui sont chers des moments heureux et festifs et vous présente pour 2015 mes meilleurs vœux. Que l'année qui arrive apporte à ceux qui sont dans la difficulté des raisons d'espérer.

Votre maire.

Dominique CLAVIER



*Le maire et
le conseil municipal
vous invitent à un apéritif convivial
pour célébrer
la nouvelle année,
le vendredi 9 janvier 2015
à 19h30 au foyer rural.*

BREVES

- Collecte des encombrants

La collecte des encombrants se déroule le 2^{ème} mercredi de chaque mois et sur appel téléphonique. Pour vous inscrire, appelez au N° vert 0 800 13 22 32, la semaine précédente, en donnant la liste des objets à récupérer.

Seuls, les encombrants inscrits dans la liste seront collectés. Les objets non mentionnés (ou trop tard) ne seront pas collectés.

Pour mémoire, voici un rappel des produits collectés en encombrants : les appareils électroménagers d'un poids inférieur à 80 kg, le mobilier d'une envergure inférieure à 2 m et 0,50 m³.

Ne sont pas collectés : les déchets verts, les gravats de démolition, la grosse ferraille, les pneus, les batteries, les produits polluants.

Les encombrants sont à déposer la veille du jour de collecte sur le bord de la route.

- Vous hésitez sur la destination d'un déchet ?

La CDC de Podensac met à votre disposition un nouveau service **MEMOTRI**.

Ce service dont vous pouvez consulter sa page internet :

<http://www.memotri.com/miniguide/communes?im=93>

vous permet d'accéder, par commune à toutes les questions que vous vous posez.

REDUIRE, TRIER, VALORISER : NOUS AVONS TOUS A Y GAGNER !

Amélie BARBARA se tient à votre disposition au 05 56 76 38 00.

- Point sur l'assainissement collectif (travaux à Tanesse et Les Tauzins)

Les quartiers du Bourg, Cap de Hé et Mareuil, sont connectés depuis juin 2013. L'enquête publique pour modifier le plan de zonage a permis de rajouter Tanesse, Les Arroucats y compris la zone UE de Noaillan, et de retirer Menaut et quelques zones non constructibles qui représenteraient un investissement trop lourd pour le nombre de foyers desservis.

Le branchement de Tanesse (10 maisons) au réseau permettra d'optimiser la station du Bourg. Ces travaux commenceront début janvier 2015, puis suivront ceux **des Tauzins**.

Pour Tanesse et Les Tauzins, le Conseil Général subventionne les travaux à hauteur de 15 % et l'Agence de l'eau à hauteur de 25 %.

Pour Les Arroucats et Videau, nous sommes en attente des études techniques et de l'estimation des travaux. Si les subventions de l'Agence de l'eau sont accordées pour ces 2 quartiers, les travaux sur Les Arroucats et Videau pourraient débuter en 2016.

- Travaux de saison

Certains administrés se sont interrogés sur les inconvénients provoqués par des végétations exubérantes en limite de propriété avec parfois dépassement sur le domaine public.

Petits rappels :

- Il n'est permis d'avoir des arbres, arbrisseaux et arbustes près de la limite de la propriété voisine qu'à la distance de 2 mètres de la ligne séparative des propriétés pour les plantations dont la hauteur dépasse 2 mètres et à distance d'un demi-mètre pour les autres plantations.

- Le P.L.U. de la commune, applicable à toutes les constructions, anciennes ou nouvelles, précise que les clôtures seront constituées :

- soit d'un mur plein d'une hauteur maximale de 1,60 mètre. Ces murs pleins devront être de la même couleur que le bâtiment principal, ils pourront être rehaussés d'une grille, grillage ou de tout autre dispositif à claire voie

- soit par des haies vives, grilles, grillages ou tout autre dispositif à claire voie dans la mesure où leur hauteur ne dépasse pas 1,60 mètre.

En résumé, arbres ou arbustes plantés à moins de 2 mètres de ma limite de propriété et plus de 2 mètres de haut, je taille à 2 mètres, haies de plus de 1,60 mètre de haut en limite de ma propriété, voie publique ou voisinage, je taille à 1,60 mètre.

- Recensement de la population pujolaise en 2015

Le recensement de la population permet de connaître la démographie de la France et de ses communes. Il fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques : âges, professions exercées, transports utilisés, déplacements quotidiens, conditions de logements... Les résultats du recensement éclairent les décisions des pouvoirs publics en matière d'équipements collectifs (écoles, hôpitaux...). Ils aident également les professionnels à mieux évaluer le parc de logements, les entreprises à mieux connaître les disponibilités de main-d'œuvre, les associations à mieux répondre aux besoins de la population.

L'enquête de recensement se déroulera **du 15 janvier au 14 février 2015** dans notre commune.

Votre participation est essentielle. C'est pourquoi la loi rend obligatoire la réponse à cette enquête. Vous recevrez la visite d'un agent recenseur qui sera muni d'une carte officielle et tenu au secret professionnel.

Il s'agit de :



Marielle CRETON



Dominique STOUFF

Elles seront chargées chacune d'un secteur préétabli.

Elles vous remettront les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y habitent.

Merci de leur réserver le meilleur accueil.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au coordonnateur, Florence LEY.

Vos réponses sont confidentielles. Elles sont protégées par la loi. Elles seront remises à l'INSEE pour établir des statistiques rigoureusement anonymes.

Cette année, **deux possibilités de réponse** s'offrent aux Pujolais : **support papier ou internet**, la réponse par internet présentant encore plus de confidentialité.

- Téléthon 2014

Les élèves ont donné pour Pujols le coup d'envoi du Téléthon le vendredi 5 décembre après-midi. Les deux écoles de Bommès et Pujols ont organisé des rencontres sportives et des parcours dans lesquels un élève handicapé était guidé par un élève non handicapé ; excellente approche du handicap et de la maladie en général.

Le samedi après-midi une grande randonnée à travers forêt et vignoble a regroupé vingt-cinq participants. L'itinéraire complet représentait une dizaine de kilomètres mais il était possible de rentrer plus tôt en fonction de la force de chacun ou d'impératifs horaires.

La soirée était organisée autour d'un repas commun « autopot » toujours aussi copieux, varié et succulent, suivi d'une longue série de jeux de société.

Un point don a permis de recueillir les dons de chacun qui ajoutés aux efforts financiers de la mairie et des associations nous a permis de remettre à l'AFM-TELETHON **1 390 euros**.



- La Raisin d'Or en Sauternais – 9° Edition

Cette manifestation qui grandit d'année en année, s'est déroulée les 9 et 10 novembre dernier, avec 3 000 inscrits (marcheurs, trailers et vététistes).

Le dimanche, sur la commune de Pujols sur Ciron les vététistes ont pu longer les Berges du Ciron dans des conditions météo idéales.

Un grand bravo à tous les participants et à l'année prochaine pour la 10° Edition !



- Cérémonie du 11 novembre 2014



Pour le centenaire de la guerre 1914-1918, se sont joints à l'équipe municipale, pour commémoration.

Cet émouvant instant de recueillement fut sonnerie aux morts et la Marseillaise, trompettiste de talent.

Une exposition a permis de suivre le de chaque soldat pujolais mort pour la France, et de connaître les détails de leurs tragiques affrontements dans les différentes batailles.

Des lettres, des poèmes, et une magnifique peinture ont restitué des instants de vie de cette guerre meurtrière.

Comme le veut la tradition, les participants à ce devoir de mémoire ont partagé le vin d'honneur.



de nombreux Pujolais la cérémonie de

accompagné par la interprétées par une

parcours individuel



- Automobile-Club du Sud-Ouest Classique

L'Automobile-Club du Sud-Ouest Classique a organisé une promenade dans le Sauternais le dimanche 23 novembre. La halte-déjeuner des nombreux participants a eu lieu à Espace P. COILLOT. Quelques Pujolais ont rêvé devant ces vieux modèles brillamment lustrés.

Ci-dessous des exemplaires de l'exposition.



- Date des élections départementales 2015

Les dates retenues pour ces élections (ex cantonales) sont :

le dimanche 22 mars pour le 1^{er} tour



et le dimanche 29 mars pour le 2^{ème} tour.

Attention, parents, pensez à la **sécurité** de vos enfants !

C'est jaune, c'est moche, ça ne va avec rien, mais ça peut vous sauver la vie !

C'est au cours du trajet domicile/arrêt de car que le nombre d'accidents est le plus élevé.

Le piéton doit circuler à gauche de la chaussée, face au danger le plus immédiat et le plus près du bord de la chaussée. En fin de journée et l'hiver, la luminosité faiblit et l'on discerne moins bien les obstacles. De plus, les conditions hivernales (pluie, brouillard...) sont autant de facteurs qui pénalisent la visibilité des automobilistes.



Pour être vu, préférez le gilet rétro-réfléchissant.

Détecteurs de fumée obligatoires dans les logements avant mars 2015

Au plus tard le 8 mars 2015, tous les lieux d'habitation devront être équipés d'un détecteur de fumée. Si vous ne voulez pas attendre le dernier moment, ces informations vous concernent. L'arrêté du 5 février 2013 précise toutes les exigences auxquelles doivent répondre ces appareils.



Combien de détecteurs de fumée installer ?

Il en faut au moins un par logement.

Où installer l'appareil ?

Il doit être fixé le plus haut possible dans un lieu de circulation ou dans le dégagement desservant les chambres et à distance des murs et des sources de vapeur.

Qui installe le détecteur de fumée ?

C'est le propriétaire du logement qui l'installe ou le fait installer à ses frais.

Qui s'en occupe : entretien, changement des piles, renouvellement si nécessaire ?

C'est l'occupant du logement qui veille à l'entretien et au bon fonctionnement du dispositif et assure son renouvellement tant qu'il occupe les lieux.

Où trouver un modèle d'attestation pour l'assureur avec lequel on a conclu un contrat de garantie incendie ?

Un modèle d'attestation figure en annexe de l'arrêté du 5 février 2013.

En cas d'installation **par le propriétaire, il convient de faire une attestation auprès de l'assureur. Vous trouverez** le modèle sur

<http://droit.finances.commentcamarche.net/faq/22842-detecteur-de-fumee-et-assurance-modele-d-attestation>

Pourquoi l'arrêté interdit-il d'installer des détecteurs de fumée dans les parties communes des immeubles d'habitation ?

Une détection de fumée dans les parties communes déclencherait l'alarme et inciterait les gens à sortir de leur logement et à entrer dans les fumées. Or, ce sont précisément les fumées qui sont dangereuses.

À savoir : en cas de démarchage à domicile, sachez qu'il n'existe pas d'installateur diplômé, agréé ou mandaté par l'État.

Les dangers du monoxyde de carbone

Le **monoxyde de carbone** est un **gaz incolore et inodore**. Sa densité est voisine de celle de l'air. Sa présence résulte d'une combustion incomplète et ce, quel que soit le combustible utilisé : bois, butane, charbon, essence, fuel, gaz naturel, pétrole, propane. Il se diffuse très vite dans l'environnement.

Il agit comme un gaz asphyxiant très toxique qui, absorbé en quelques minutes par l'organisme, se fixe sur l'hémoglobine :

- 0,1 % de CO dans l'air **tue** en une heure
- 1 % de CO dans l'air **tue** en 15 minutes
- 10% de CO dans l'air **tuent** immédiatement.

Que faire chez soi ?

A titre individuel, la prévention passe par l'entretien des appareils, qui doit être réalisé par un professionnel qualifié. Il est recommandé de signer un contrat d'entretien qui garantit une visite annuelle de prévention (réglage, nettoyage et remplacement des pièces défectueuses) et un dépannage gratuit sur simple appel. Quelques conseils simples peuvent permettre d'éviter un grand nombre d'accidents.

Dix conseils pratiques de tous les jours :

- **Faites entretenir votre chaudière par un professionnel qualifié.** Faites vérifier votre chaudière avant la période de froid. Demandez une fois par an à un professionnel qualifié de venir faire une vérification complète. Si vous devez vous absenter, vous pouvez la laisser fonctionner au ralenti pour protéger votre installation de chauffage individuel contre le gel.
- Veillez à ce que le conduit de cheminée **soit en bon état** si la chaudière est raccordée, quel que soit le matériau qui le compose (conduit maçonné, éléments emboîtés ou tubage, réalisés en aluminium ou en acier inoxydable) et que sa vacuité est totale. Un ramonage est obligatoire deux fois par an.
- Vérifiez que l'évacuation des fumées s'effectue en dehors de l'immeuble. Attention, les appareils mobiles de chauffage d'appoint fonctionnant au butane, au propane, au pétrole, qui déversent des gaz de combustion chargés en monoxyde de carbone et en oxydes d'azote, ne doivent être utilisés que par intermittence exclusivement dans des locaux ventilés. Ils doivent être munis de dispositifs de sécurité avec contrôle d'atmosphère.
- **Ne vous chauffez jamais** avec des panneaux radiants prévus pour des locaux de grand volume très ventilés, même s'ils sont munis de sécurité, ni avec des radiateurs de camping destinés à l'extérieur, ni en allumant le four de la cuisinière, porte ouverte. Ne vous chauffez **ABSOLUMENT JAMAIS** avec des appareils radiants de chantier dépourvus de tout dispositif de sécurité.
- **Les appareils neufs** fonctionnant au gaz naturel doivent obligatoirement présenter le **marquage CE** et pour certains appareils de cuisson haut de gamme, la marque NF GAZ Sélection
- **N'utilisez les petits chauffe-eau sans évacuation de fumées** que de façon intermittente et pour une courte durée, de 8 minutes maximum. Ils doivent être installés dans une pièce suffisamment grande et aérée. Le volume minimal pour une pièce doit être de 8 m³ lorsqu'on utilise un appareil de cuisson et de 15 m³ avec un petit chauffe-eau. Ils sont interdits dans une salle de bains ou une douche, une chambre à coucher ou une salle de séjour, et dans les logements d'une seule pièce (studios).
- **Il est interdit d'installer une hotte raccordée à l'extérieur** dans une pièce où se trouve également un appareil raccordé à un conduit de fumée. Cela peut perturber gravement le fonctionnement de celui-ci. Préférez une hotte à recyclage d'air et consultez un installateur (il peut se produire des perturbations).
- En cas d'installation collective de Ventilation Mécanique Contrôlée, veillez à ce que le gestionnaire de votre immeuble fasse effectuer l'entretien et les vérifications des dispositifs de sécurité individuels et collectifs.
- **Les appareils récents à gaz raccordés à un conduit de fumée** en tirage naturel, possèdent désormais un système de sécurité contre le refoulement des produits de combustion, appelé SPOTT (Système permanent d'Observation du Tirage Thermique), dont le fonctionnement doit être testé lors des opérations d'entretien.
- **Nettoyez régulièrement les brûleurs de votre cuisinière à gaz** (on doit voir une flamme bleue et courte dans chaque orifice). S'ils sont encrassés le mélange air gaz ne s'effectue pas dans de bonnes conditions et le brûleur peut s'éteindre, notamment quand il est au ralenti. Une flamme bien réglée ne doit pas noircir le fond des casseroles.

RPI de Bommès et Pujols sur Ciron

Le RPI c'est quoi ?

C'est le Regroupement Pédagogique Intercommunal des écoles de BOMMES et PUJOLS SUR CIRON.

Gouvernance :

Le bureau du SIRP (Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique) est composé de 12 conseillers municipaux (6 pour BOMMES et 6 pour PUJOLS) :

- 6 titulaires dont 1 président (Jean THUAULT) et une vice-présidente (Marina FERRER)
- 6 suppléants

Durée du mandat : 6 ans

Siège du RPI :

Hôtel de Ville 4 le Bourg 33210 BOMMES
Tel : 05 56 76 60 68



Ecole de Pujols sur Ciron

Le président et la vice-présidente se tiennent à votre disposition pour tous renseignements.

VIE ASSOCIATIVE

LES P'TITS CIRONS VERTS

Nous vous communiquons nos dates de manifestations.

* Goûters Gourmands

les vendredis : 9 et 23 janvier – 3 février – 13 mars – 10 avril – 15 mai – 12 et 26 juin 2015.

* Tombola (courant du mois février 2015)

* Carnaval 14 mars 2015

* Vide-greniers 19 avril 2015 (se renseigner pour l'organisation et le lieu). A CONFIRMER

* Boum et karaoké pour enfants et repas parents (mai)

L'ensemble du bureau de l'association Les P'tits Cirons Verts vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année.

Sandra Lascaud et les membres du bureau.



K'DANCE



Tous nos remerciements à Aurore Kimberley, ses parents ainsi qu'à notre animatrice de danse, Katia Bessekri, bénévole avec qui nous avons pu participer avec nos ados à la 3^{ème} exposition de Lego au Hangar 14 les 29 et 30 novembre 2014 à Bordeaux. Une très belle aventure et une bonne expérience pour nos ados et un honneur pour notre petit village de Pujols sur Ciron.

Notre animatrice a commencé la danse à 4 ans et jusqu'à 13 ans comme majorette et ensuite a fait de la danse moderne jazz, tout cela grâce à ses parents qui l'ont bercée par la danse, la musique et le chant.

A partir de septembre 2010, elle dispensait bénévolement des cours de danse et présentait des galas sous le couvert du club de foot ASP.

En septembre 2014, l'association K'dance fut créée. Les cours de danse sont sur 3 niveaux : enfants de 4 à 13 ans, ados de 14 à 18 ans et adultes.

Le 20 décembre, eut lieu le goûter de Noël clôturé par le concert d'Aurore KIMBERLEY.

Tout le monde était ravi et a passé un agréable après-midi.

Nous remercions également Monsieur le Maire, Dominique Clavier et Mme Josseline Darmaillacq qui nous suivent depuis 4 années et tous les bénévoles dont l'aide est précieuse.

Nous vous souhaitons de passer de très bonnes fêtes.

La Présidente et son bureau.



ASSOCIATION SPORTIVE PUJOLAISE

L'Association Sportive Pujolaise remercie chaleureusement l'ensemble des Pujolaises et Pujolais pour leur accueil et leur générosité à l'occasion de la distribution des calendriers. Pour ceux qui ne l'auraient pas eu il en reste encore de disponibles.

Cette année, l'A.S.P. vous propose plusieurs nouveautés comme l'organisation d'un **concours de belote le samedi 31 janvier**.

De plus, l'A.S.P. organise un **séjour au parc aventure courant mars**. Ceux qui souhaitent passer un moment agréable et convivial n'hésitez surtout pas ! Il est ouvert à tous les Pujolaises et Pujolais.

Départ : jeudi 19 mars en soirée

Retour : dimanche 22 mars en cours d'après-midi.

A travers cet agréable séjour, il est prévu 2 journées au parc, 2 nuits à l'hôtel et 2 petits-déjeuners. Le transport s'effectue par bus depuis Pujols sur Ciron.

Le tarif est de 175 euros par adulte (à partir de 12 ans) sous réserve de 57 participants.

Enfin, afin d'être plus proches et d'aider nos anciens Pujolais, l'A.S.P propose bénévolement ses services tels que la coupe et le rangement du bois de chauffage...

Pour information le club est à la recherche d'une personne équipée afin de rouler le terrain gratuitement.

Si vous avez des questions ou besoin de renseignements sur les modalités des informations exprimées ci-dessus, nous vous invitons à contacter M. Gonneau Alan (président du club) au 06.48.17.40.50



L'Association Sportive Pujolaise vous souhaite une chaleureuse et très bonne année 2015.



CLUB LOISIRS DETENTE ET AMITIE

Oeil du Ciron

Vendredi 30 janvier, venez faire « Les quatre cents coups ». Ce premier film de François TRUFFAUT est à voir obligatoirement avant 14 ans ou à revoir et revoir encore pour tous les autres.

Le sujet n'a pas pris une ride, les 400 coups seraient aujourd'hui peut-être différents mais la spirale dans laquelle Antoine s'enfonce reste d'une grande actualité.

François Truffaut nous a quittés, mais un de ses assistants vit non loin de chez nous et il sera parmi nous ce vendredi de fin janvier. C'est donc une raison supplémentaire de réserver d'ores et déjà cette date sur votre agenda.

En attendant, nous vous souhaitons d'excellentes fêtes.



ARTS ET DECOUVERTES

Après seulement quelques mois d'existence il est bon de faire le bilan de notre association...

Les cours de l'HISTOIRE DE L'ART (Professeur Aude FLEURY) et de l'ECOUTE DE LA MUSIQUE (Professeur Cindy PEYDELABORDE) ont connu un réel succès. Il en fut de même pour la 1^{ère} conférence donnée par Aude sur le thème : L'ART ET LES PREMIERS CHRETIENS.

Des ateliers, plus restreints, ont pu aussi démarrer avec beaucoup d'intérêt : « Mémoire en Jeux », « Atelier d'écriture ».

Les sorties que nous avons proposées furent elles aussi très largement suivies :

- visite de l'HERMIONE à Bordeaux
- 2 concerts au « ROCHER PALMER » :
 - sur les instruments anciens « Viole de Gambe » et « Théorbe »
 - concert de « Gospel » qui a émerveillé

l'assistance.

Les projets pour 2015 ne manquent pas et nous pouvons déjà lever un coin du voile sur ce que nous allons proposer...

Tout d'abord la poursuite des « ateliers » qui ont déjà très bien commencé puis d'autres...

- mémoire des Anciens pour remonter un peu le temps à Pujols
- astronomie
- botanique.

Les conférences, visites et concerts ne seront pas oubliés :

- Conférence sur « VAN GOGH » en partenariat avec l'hôpital de Cadillac, par Aude, le jeudi 22 avril (gratuit)
- Conférence sur la « Naissance de l'écriture et du langage » toujours avec Aude
- Visite du « Musée des Beaux-arts » de Bordeaux en février
- Visite de la « CITE DE L'ESPACE » à Toulouse
- Concert, toujours au « ROCHER PALMER », en mars : Jazz avec Michel PORTAL.



Mais plus rapidement nous nous retrouverons, ici à Pujols, avec la chorale de Toulonne, pour fêter dans la joie, la bonne humeur et la convivialité à laquelle nous sommes très attachés, la fête de... « LA CHANDELEUR ».

Président, Pierre CHALIGNE : 05 56 76 63 27

Mail : pierrechaligne@aol.com

COMITE DE JUMELAGES ET D'ANIMATIONS

Les activités proposées par notre association ont repris avec entrain ; apprendre, créer, garder la forme, se divertir, il y en a pour tous les goûts. La randonnée, avec un nouvel horaire, connaît un succès grandissant ; rendez-vous Place des Platanes tous les lundis à 14h. A l'atelier création de bouquets, juste avant Noël, les « artistes » ont créé de magnifiques compositions qui auront trôné sur les tables de fêtes.

Le samedi 7 février, un tournoi de scrabble, ouvert à tous, sera une occasion de réunir des passionnés de mots.



Dans le cadre des Conférences du Ciron, la section « Vie Mellifère » vous fera découvrir la cohabitation des insectes et plantes de nos jardins : le vendredi 27 février. Trois autres conférences se dérouleront de mars à mai.

L'expo-vente florale Jardin sur Ciron envahira le parc du beau Château La Salle, le dimanche 19 avril. Cela paraît encore lointain mais nous travaillons déjà pour cette fête de printemps qui connaît un énorme succès.

Notre traditionnelle journée de l'Ascension aura lieu le jeudi 14 mai : rallye pédestre et repas paëlla de Marie-Jo.

Un voyage au Zoo de la Palmyre est prévu le dimanche 31 mai, puis le vide-greniers sous les ombrages le 5 juillet.

Toutes nos activités restent toujours accessibles à tous, à tout moment.

Contact : Odile Fargeot - 07 86 95 15 48

« Vie mellifère »



Le **27 février 2015 à 20h30** au foyer rural de Pujols sur Ciron, dans le cadre des Conférences du Ciron, « Vie mellifère » vous proposera une information sur la pollinisation.

La pollinisation a le rôle essentiel pour la régénération naturelle de l'agriculture, de l'agro-alimentaire, et se trouve en grand danger.

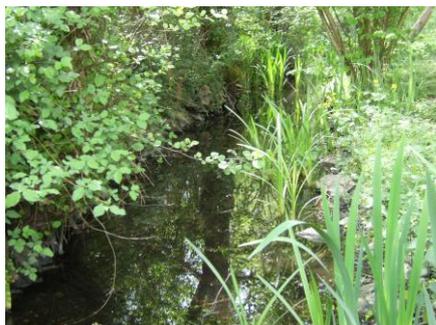
Après projection de vidéos et diapos, vous pourrez échanger avec des professionnels : apiculteurs, agriculteurs, viticulteurs, et destructeurs d'insectes nuisibles.

Cela vous permettra également de mieux comprendre l'utilité des insectes de vos jardins, l'intérêt de semer des plantes mellifères, et d'employer des produits naturels.

Entrée 2 €, gratuit pour les scolaires.

Pour renseignements : tel 05 56 76 65 27 JP Chaudières.

ASSOCIATION DES AMIS DE L'AREC



L'Association des Propriétaires Pujolais change de nom elle devient **l'Association des Amis de l'Arec**. Elle a pour ambition de réunir quelques bonnes volontés du village pour poursuivre l'entretien du lit du ruisseau et des rives, initié il y a quelques années. L'activité se déroule un dimanche matin par mois et donne lieu dans la bonne humeur à un casse-croûte. Les volontaires peuvent s'adresser à Jean Lacoue (06 98 78 03 45) ou à Michel Guerrero (06 82 37 69 47).

Le prochain rendez-vous est fixé le dimanche 25 janvier à 9h au pied de l'ancien presbytère de Pujols. Le Président J. Lacoue

COMITE DES FETES

Toutes les manifestations de la saison 2013-2014 ont connu un vif succès. Merci à tous ceux qui ont contribué à la réussite des différentes manifestations soit par leur action, soit par leurs dons.

L'assemblée générale du Comité des fêtes de Pujols sur Ciron a eu lieu le 13 novembre 2014 dans la salle du foyer rural et a rassemblé 23 personnes.

Renouvellement du bureau :

M. Clément CHARRIER, secrétaire, a démissionné de sa fonction pour cause de déménagement futur. Nous le remercions pour son aide.

Un nouveau bureau a donc été constitué :

Président d'honneur :	M. Dominique CLAVIER
Présidente :	Mme Gisèle MARCHEGAY
Trésorier :	Mme Marie-José MAZEAU
Secrétaire :	Mme Martine PONS

Projets pour la saison 2014-2015 :

Le repas champêtre aura lieu le dimanche 14 juin 2015.

La fête de la St Pey se déroulera les 31 juillet et 1-2-3 août 2015.

Le Comité des fêtes sollicite toutes les bonnes volontés afin d'organiser au mieux toutes ses animations. Si vous le souhaitez, n'hésitez pas à venir rejoindre notre équipe. Nous avons besoin de tous pour poursuivre notre action. Merci par avance aux futurs bénévoles.

L'équipe du Comité des fêtes présente ses meilleurs vœux de bonheur et santé pour l'année 2015 à tous les Pujolais, leur famille et leurs amis.

Le bureau

CCAS – repas des aînés

Comme chaque année, le C.C.A.S. a organisé le samedi 13 décembre le repas de ses aînés. Ce fut la, fête avant l'heure pour les seniors de la commune, pujolaises et pujolais de 67 ans et plus, qui chaque année y sont invités. Après le discours traditionnel de Monsieur le Maire, les participants ont pu apprécier le menu original concocté par le traiteur, la décoration des tables et l'ambiance chaleureuse. Cette réunion très sympathique permet à travers ces instants forts conviviaux de revoir à cette occasion des amis. A la fin des agapes, personne n'avait vu le temps passé. Puis, chacun rentrait chez lui en conservant de cette journée un excellent souvenir.



LE CARNET

Nous a quittés

BONDON veuve BROUSTAUT Lucette, le 25 novembre 2014, Le Blanc

Siriona

Société Archéologique et Historique du Sauternais et Graves

Souscription

Edition du livre de M. Jean Dartigolles

"Les Ferrand"

Histoire d'une famille de meuniers picaresques

du 17^e au 19^e siècle, en Landes de Gascogne, au cœur de l'Aquitaine.

Jean Dartigolles persiste et signe !

A notre plus grande joie, Jean Dartigolles édite un nouveau volet de sa généalogie : «Les Ferrand». Les Ferrand, il les aime bien et les replace comme le fait l'historien qu'il est dans un contexte d'événements et d'anecdotes bien ciblés qui contrastent avec la désincarnation des généalogies habituelles. Ce ne sont plus de simples morts qui se lèvent de leur sépulture par les nuits de pleine lune mais des hommes de chair et de sang. Et du sang, il n'en manque pas. De l'intelligence non plus./....

Jean-Pierre Rajchenbach.

Bon de souscription à 20 euros, port éventuel 5 € soit 25 € ou retrait en mairie.

Clôture de la souscription le 31 janvier 2015

Prix public 25 euros + 5 euros de port éventuel.

Je soussigné(e), souscris à l'édition de cet ouvrage :

Nom : Prénoms :

Adresse :Tel :

Code Postal :Ville :Dépôt en mairie de :

Adresse mail :@.....

Pour le suivi de votre commande.

Un exemplaire = **20 euros** x = ... ,00

Port = 5 euros x =00

Total **.00**

Chèque à l'ordre de : **Siriona**

Adressé à : **André Cochet 1 Lamagnon 33210 Pujols sur Ciron**

Renseignements : ancochet@wanadoo.fr 06 42 91 67 30 / 05 56 76 63 12

S.A.H.S.G.	Pt : Michel LAVILLE	Michel-laville@wanadoo.fr
Mairie de Barsac 33720 BARSAC	Tel : 06 08 58 85 61	archo.sauternais@laposte.net
Siret : 753 017 912 00019	APE : 7219Z	BNP : 00010159214
C:\ArcheoSaut\FerrandEdition\SouscriptionsProposees\SouscripMairie.doc		

ENTREPRISES LOCALES



CHARPENTE – COUVERTURE

J. BELLIN : 06 70 42 87 49

site : www.charpente-bellin.fr

ÉCO-ÉNERGIES CHAUFFAGE

P. GOMEZ : 06 07 47 77 55

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

B. PELLIZOTTI : 05 56 76 60 35

ENFORM PUBLICITÉ

C. MORILLÈRE : 06 85 58 15 45

FABRICANT de PIQUETS – SCIERIE

B. MORET : 06 11 66 94 61

MANÈGE ENFANTS

S. BOIDEVESYS : 06 89 18 54 29

MARÉCHAL-FERRANT

E. TURONNET : 06 69 64 34 20

MATÉRIEL VITICOLE « Viti Méca »

G. DUVIN : 05 56 62 70 01

Siège social : Pujols Atelier : Landiras

MENUISERIE PVC-ALU-BOIS

E. NADEAU : 05 56 76 65 36

Qualification RGE (en cours)

Mail: eric.nadeau@orange.fr

MULTISERVICES « ATF Services »

P. GROSJEAN : 06 77 07 70 90

ORGANISATION D'ÉVÈNEMENTS

YOUPI PARC – ANIMATIONS

C. SERY : 06 62 37 57 50

PLÂTRERIE « IPS »

P. CHILOU : 05 57 31 05 64

TAILLEUR DE PIERRE

J. LASSALLE : 06 84 92 73 13

Mail: www.julienlassalle.com

TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES. RÉSEAU OPTIMHOME.

D. THUILLIEZ : 06 52 71 56 86

Mail: david.thuilliez@optimhome.com

SERVICES

COIFFEUSE À DOMICILE

Sandrine D : 06 84 74 55 29

MÉCANIQUE À DOMICILE

P. LAROSÉ : 06 13 03 76 02

SERVICES À LA PERSONNE

SOUTIEN SCOLAIRE

T. PALLU : 06 85 47 70 80



SOPHROLOGIE (en cabinet ou à domicile)

C. SANCHEZ : 06 59 61 06 83

Mail : sophrologie.camillesanchez@gmail.com

TAXI

M. DUPOUY : 06 13 89 03 67



ALIMENTATION « La Lisseuse »

E. BLANCHARD : 05 56 76 33 91

du mardi au samedi de 7h20 à 13h / de 15h30 à 19h30

dimanche de 7h20 à 13h

HÉBERGEMENTS

GÎTE DE FRANCE 2 épis

M. et Mme MICHÉ : 05 56 76 63 40

LOCATION DE VACANCES

M. et Mme DÉSSERT : 09 62 08 73 90



ASSISTANTES MATERNELLES

Mme GARNIER Dominique

7 Route d'Illats
05 56 76 68 38

Mme GESLIN-LADOUX Rachida

3 Clos de la Sableyre
05 56 76 25 12

Mme GUERRY Violeta

1 Clos de la Sableyre
06 61 97 03 41

Mme JAUBERTY Angéla

18 Quartier Le Blanc
06 42 19 67 03

Mme MIONNET Jennifer

19 Route de Saint-Robert
06 60 64 24 43

Mme PEBAYLE Lise

5 Quartier Jean Dubos
05 56 76 61 31

Mme RAYMOND Marie-Laure

7 Rte de la Vierge à la Lisseuse
05 56 76 28 74

Mme SIGNORET Laetitia

17 Route de Landiras
05 56 76 42 87



PROPRIETAIRES RÉCOLTANTS

Château SAINT-ROBERT

Château Saint-Robert
05 56 63 27 66

DESQUEYROUX Francis et Fils

Château Saint-Vincent
05 57 31 01 00

DESQUEYROUX Michel et ses enfants

Château Cherchy
05 57 31 00 89

DUBOURDIEU Denis

Clos Floridène
05 56 62 96 51

PONS Bernard

Château Colas
05 56 62 44 23

QUIRAC Vincent

Clos 19 Bis
06 71 69 31 05



RETROSPECTIVE



2014



2
0
1
4

